

Le Maire propose la suppression d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe, poste permanent, à temps complet à raison de 35 h (Heures hebdomadaires).

Motif de la suppression de poste : Suite à avancement de grade
Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/11/2020

Filière : Technique,

Cadre d'emploi : Adjoint Technique,

Grade : Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe :

- ancien effectif : 1

- nouvel effectif : 0

Sur le rapport du Maire et après en avoir délibéré, l'Assemblée Délibérante décide :

- d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Délib.N° 02 - 04112020 – 80237

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'adhérer au groupement de commande de la Communauté de Communes Avre Luce et Noye relatif à l'achat ou la location de défibrillateurs et autorise le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Délib.N° 03 - 04112020 – 80237

Mme Kérynck Améline est chargée de demander des devis afin de se mettre en conformité avec le RGPD (Somme Numérique, Toshiba)

Un point est fait sur la rencontre organisée avec la société PRIMAGAZ

Les tarifs proposés sont les suivants

Tarif Mairie

Tarif gaz

740.00 € HT

980.00 € HT

+ 60 € / an d'abonnement de la citerne

Tarif gaz biopropane

890.00 € HT tarif fixe sur une durée de 2 ans

1 130.00 € HT tarif au-delà des 2 ans

Tarif logement communal

Tarif gaz

990.00 € HT

1 176.00 € HT

+ 60 € / an d'abonnement de la citerne

Tarif gaz biopropane

1 140.00 € HT tarif fixe sur une durée de 2 ans

1 326.00 € HT tarif au-delà des 2 ans

Contrat d'une durée initiale de 3 ans

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, acceptent à l'unanimité la proposition des tarifs gaz biopropane (Mairie et logement communal) pour une durée contractuelle de 3 ans renouvelable par tacite reconduction avec la Société Primagaz.

Le Conseil autorise le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Un état des lieux des travaux à prévoir sur le réseau de l'eau devra être remis au SIEP.

Présentation est faite des travaux d'assainissement prévus par M et Mme Dos Santos.

Un nouvel effaroucheur avec des cris d'oiseaux sera prochainement installé à l'église (matériel en location pour une durée de 2 mois pour un montant de 300.00 € TTC)

Un point sur la rentrée est présenté par Mme Marie-Odile Bellier

La séance est close à 22h15 et comporte 04 délibérations

**ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS
POUR EXTRAIT CONFORME**

A. Dovergne

C.Philippon

T.Lavallard

M.Jaclas

D.Damay

A.Kérynck

M.O Bellier

T.Mazurier

Senée F.